

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/08/2021

148 personnes mises à l'abri à Paris 20ème ce matin

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé ce 19 août à la mise à l'abri de 148 personnes, porte de Bagnolet.

Toutes ont été prises en charge dans des centres d'hébergement en Île-de-France.

Ces personnes vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation, y compris au sein du dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile.

A leur arrivée dans la structure d'hébergement temporaire, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Depuis le début de l'année, se sont ainsi 5084 personnes qui ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont 145 000 personnes en situation de de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

